ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE
ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE
26 H 32…

~~[illegible]~~

Mr Viguerie chirurgien gagnant maitrise à l'hôtel-dieu de Toulouse a communiqué deux mémoires à l'académie sur l'hydrocèle de naissance, dans lesquels il établit que cette maladie semblable aux hernies qui se forment avant que le prolongement du péritoine destiné à recevoir le testicule soit fermé, peut comme elles être guérie au moyen de l'application exacte et continuée d'un brayer, après que les eaux qui donnent lieu à la tumeur, ont été repoussées dans le ventre. Quelques doutes qui s'étoient élevés au sujet du premier de ces mémoires, et que j'ai communiqués à monsr Viguerie de la part de l'académie, ont donné lieu au second qui n'est qu'une explication, et dans lequel il a parfaitement répondu aux objections qui lui avoient été faites. La compagnie m'a chargé du rapport de ce second mémoire, et je m'en suis acquitté dans le tems. J'ai dit, d'après l'examen très attentif que j'en avois fait, qu'il ne me paroissoit pas possible de douter que les cas rapportés par monsr Viguerie ne fussent des hydrocèles de naissance, et qu'on ne dût les éloges de ce monsr [illegible]

ARC 18 d.5 n°35

que dans ce Pays, m'avoit fait voir une hydrocèle de cette espèce, dont
j'avois suivi la cure par le procédé indiqué. Depuis ce tems, M. Viguerie
a imaginé que dans les enfans très jeunes et qui ne sont point encore propres
on pourroit substituer au bandage dont il est presqu'impossible de se servir
alors, des injections analogues à celles qui ont été employées pour la guérison
radicale de l'hydrocèle ordinaire; mais craignant avec raison que la sensi-
bilité ne fut plus grande à cet age que dans un tems plus avancé, il n'a
employé que du vin affoibli avec de l'eau. Quatre enfans l'un de dix ans
les autres de dix huit mois, d'un an et de quatre, ont été soumis à ce procédé
et sont guéris en peu de jours et avec des incommodités fort médiocres. M.
Viguerie a ajouté dans le troisième mémoire qu'il a envoyé à ce sujet
l'observation d'une hernie congénitale étranglée sur un homme de trente
neuf ans, qu'il a opéré avec succès, et dans laquelle il a observé que
le sac herniaire, malgré l'ancienneté de la maladie, avoit conservé la ténuité
et le peu d'épaisseur qui appartiennent au péritoine. Il y a joint aussi —

-stoire d'une hydrocèle que portoit un homme de vingt ans, et dont la suite s'est trouvée d'une circonstance obscure, et celle qu'il a fallu abandonner le diagnostic, et se servir de ciseaux bien tranchans pour pouvoir s'en rendre; mais le résultat est malade, et M. Viguerie en a sçu sur le champ d'intelligence.

Le troisième mémoire ne contient qu'une application d'un moyen très connu à une maladie qui en étoit susceptible; mais il prouve l'attention de M. Viguerie à suivre et à approfondir les sujets qu'il a entrepris de traiter, et commence à jetter du jour sur les hernies congénitales ou de naissance, maladie dont à la vérité il est parlé dans le traité des hernies d'Arnaud, mais encore peu connue, et que M. Viguerie a pour ainsi dire découverte. Je juge en conséquence qu'il mérite d'être accueilli et encouragé.

M. Sabatier

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE